Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période terminée le 30 juin 2024

BANQUE NATIONALE
INVESTISSEMENTS

BANQUE NATIONALE
INVESTISSEMENTS

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2024

Fonds négociés en bourse BNI

FNB des entreprises familiales canadiennes BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le FNB, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du FNB contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du FNB. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du FNB gratuitement, sur demande, en appelant au 1 866 603-3601, en communiquant avec nous par courriel à investissements@bnc.ca, en consultant notre site Internet au www.bninvestissements.ca, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement par la direction

Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2024, les parts du FNB des entreprises familiales canadiennes BNI ont produit un rendement de 9,88 % comparativement à 6,05 % pour l'indice de référence du FNB, soit l'indice composé S&P/TSX. Contrairement à l'indice de référence, le rendement du FNB est établi après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur les rendements du FNB, qui peuvent varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique*Rendements passés*.

La valeur liquidative du fonds a baissé de 56,07 % au cours de la période, de 3,31 millions de dollars au 31 décembre 2023 à 1,45 millions de dollars au 30 juin 2024.

Cette baisse est principalement attribuable aux rachats de parts du fonds par les investisseurs.

La première moitié de 2024 a été caractérisée par un marché haussier pour les actions avec une surperformance marquée du S&P 500 tiré par les géants technologiques et l'optimisme en ce qui concerne les progrès en matière d'intelligence artificielle.

Spécifiquement, les actions américaines (S&P 500) affichent un rendement total de +15,3 % sur la période, une performance largement attribuable au secteur technologique (Technologies +28,2 % ; Services de communication +26,7 %). À l'échelle internationale, les marchés émergents ont connu un rebond (+7,7 %) alors que l'indice d'actions des pays développés (EAEO) a connu une croissance de 5,7 %, semblable à la performance des actions canadiennes, avec le S&P/TSX en hausse de 6,1 %.

Dans ce contexte, le fonds a affiché un rendement supérieur à son indice de référence.

Cette surperformance est principalement attribuable à la sélection de titres. Parmi les secteurs où la gestion active a été le plus fructueuse, on note entre autres les technologies de l'information, les industriels ainsi que les services financiers. Des titres comme Celestica et Lundin Mining sont parmi ceux ayant le mieux performé. L'allocation sectorielle a légèrement retranché de la valeur, principalement à cause d'une sous-pondération à l'énergie.

Événements récents

Il n'y a eu aucune transaction importante durant la période.

Le fonds est fortement sous-pondéré en ce qui a trait aux secteurs des services financiers, de l'énergie et des industriels et surpondéré dans ceux de la consommation discrétionnaire, de la consommation de base et des matériaux.

Depuis le début de l'année, les nouvelles économiques ont généralement été meilleures que prévu avec, entre autres, une reprise de l'activité manufacturière mondiale et des dépenses de consommation soutenue aux États-Unis. Par ailleurs, si le brouillard est toujours dense du côté de l'inflation, les dernières nouvelles ont été plus encourageantes, incitant la Banque du Canada à réduire son taux directeur pour la première fois depuis 2020, et la Réserve fédérale à maintenir son intention de faire de même plus tard dans l'année.

Ainsi, avec une inflation qui se rapproche de la piste d'atterrissage, les 6 à 12 prochains mois risquent d'être un moment de vérité quant à la capacité de l'économie américaine de continuer à faire preuve d'autant de résilience. À ce titre, il faudra suivre de près l'évolution des dépenses de consommation et ultimement, la résilience du marché de l'emploi, qui pourrait être mise au défi plus tard cette année. Néanmoins, à plus court terme, le fait que le Président de la Fed ouvre toujours la porte à des baisses de taux pourrait continuer de susciter l'optimisme sur les marchés boursiers pendant encore quelques mois. De plus, cela laisse croire que la Fed n'hésitera pas à agir rapidement — comme elle l'a fait l'an dernier lors de la débâcle des banques régionales — dans le cas d'une détérioration importante de l'activité économique, ce qui réduit le risque d'accident financier.

Opérations entre parties liées

Banque Nationale Investissements inc. (le « gestionnaire ») est gestionnaire et promoteur du FNB. À ce titre, il a le droit de recevoir, en contrepartie des services qu'il fournit au FNB, des frais de gestion qui lui sont payés par celui-ci (voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous).

De temps à autre, le gestionnaire peut, au nom du FNB, effectuer des opérations ou conclure des ententes faisant intervenir certaines personnes ou sociétés qui lui sont liées, dans la mesure où ces opérations ou ententes sont, à son appréciation, dans l'intérêt du FNB. La description des opérations ou ententes entre le FNB et une partie liée est fournie dans la présente section.

Les membres du groupe du gestionnaire peuvent obtenir une rémunération ou des marges en lien avec les services qu'ils fournissent au FNB BNI ou aux opérations qu'ils réalisent avec ce dernier, y compris en ce qui a trait aux opérations de courtage et aux opérations sur dérivés.

Fiduciaire

Le gestionnaire a retenu les services de Société de fiducie Natcan pour agir à titre de fiduciaire du FNB et a retenu les services de Trust Banque Nationale pour agir à titre de gestionnaire de portefeuille.

Courtier désigné

Le gestionnaire a conclu une entente avec Financière Banque Nationale inc. (« FBN »), une société affiliée à BNI, en vertu de laquelle FBN agit à titre de courtier désigné au regard du FNB. L'entente de courtier désigné conclue avec FBN est conforme aux conditions du marché.

Frais de courtage

Le FNB peut être tenu de payer des commissions de courtage aux taux du marché à une société affiliée à Banque Nationale Investissements inc. Les frais de courtage versés par le FNB pour la période de référence s'établissent comme suit :

	Exercice terminé le 30 juin 2024
Total des frais de courtage	186,61
Frais de courtage payés à Financière Banque Nationale	186,61

Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le FNB s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, à l'égard d'une ou de plusieurs des opérations entre parties liées suivantes :

a) l'achat ou la vente de titres de créance de gouvernements et autres que de gouvernements sur le marché secondaire auprès de courtiers liés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance au Canada;
b) l'achat sur le marché secondaire de titres d'un émetteur lié qui ne sont pas négociés en bourse;
c) l'achat sur le marché primaire de titres de créance d'émetteurs liés qui ne sont pas négociés en bourse et dont l'échéance est de 365 jours ou plus, sauf les billets de trésorerie adossés à des actifs.

Le gestionnaire a mis en œuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus sont remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques du gestionnaire. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre parties liées doivent être prises libres de toute influence d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité liée au gestionnaire. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du FNB, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le FNB.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont payables au gestionnaire en contrepartie des services qu'il fournit au FNB en sa qualité de gestionnaire, notamment la gestion des activités et des affaires quotidiennes du FNB.

Le FNB verse des frais de gestion annuels de 0,35 % au gestionnaire du FNB en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du FNB avantles taxes applicables et sont versés mensuellement. Les frais de gestion couvrent principalement les services de gestion de placement et d'administration générale.

Rendement passé

Les rendements du FNB, présentés dans le graphique ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année, sont fondés sur la valeur liquidative du FNB. Ils supposent que les distributions effectuées au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du FNB. Ces rendements ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'un FNB n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendement annuel

Ces graphiques à bandes présentent le rendement du FNB pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1er janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle le FNB a été créé.

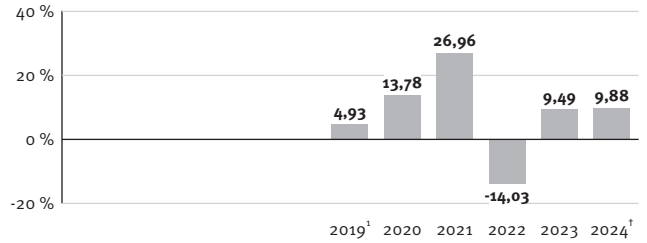

[1] Rendements pour la période du 8 février 2019 (début des opérations) au 31 décembre 2019.

[†] Rendements pour la période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Actif net par part[1] — Début des opérations : 8 février 2019

Période comptable terminée	2024 30 juin	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée [2]	26,46	24,55	28,98	23,91	21,32	25,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation ($)						
Total des revenus	0,31	0,54	0,50	0,46	0,41	0,36
Total des charges	(0,06)	(0,10)	(0,10)	(0,11)	(0,09)	(0,08)
Gains (pertes) réalisé(e)s	4,16	(0,32)	0,57	11,93	(0,30)	0,21
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(1,35)	2,36	(5,04)	(4,08)	2,35	0,10
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ($) [3]	3,06	2,48	(4,07)	8,20	2,37	0,59
Distributions ($)						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—	0,11
des dividendes	0,01	0,42	0,36	1,38	0,34	—
des gains en capital	—	—	0,64	5,17	—	0,03
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales ($) [4]	0,01	0,42	1,00	6,55	0,34	0,14
Actif net à la fin de la période comptable indiquée ($) [2]	29,07	26,46	24,55	28,98	23,91	21,32

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 30 juin	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de $) [5]	1 453	3 308	3 683	4 347	20 326	22 382
Nombre de parts en circulation [5]	50 000	125 000	150 000	150 000	850 000	1 050 000
Ratio des frais de gestion (%) [6]	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,40	0,41	0,40	0,41	0,40	0,40
Ratio des frais d'opérations (%) [7]	0,01	0,02	0,01	0,01	0,04	0,01
Taux de rotation du portefeuille (%) [8]	80,51	47,40	24,01	35,11	48,11	16,55
Valeur liquidative par part ($)	29,07	26,46	24,55	28,98	23,91	21,32
Cours de clôture [9]	29,12	26,46	24,56	28,99	24,08	21,39

[1] Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

[2] L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

[3] L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

[4] Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionelles du FNB, ou les deux.

[5] Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

[6] Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

[7] Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106. Les données pour les périodes antérieures à 2023 ont été redressées.

[8] Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le FNB sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un FNB.

[9] Cours de clôture à la TSX au dernier jour de bourse de l'exercice.

Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2024

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Empire Company Ltd., catégorie A	2,4
Galaxy Digital Holdings	2,4
International Petroleum Corp./Sweden	2,4
Kelt Exploration Ltd.	2,4
Lundin Gold Inc.	2,4
Saputo Inc.	2,4
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,3
Aritzia Inc.	2,3
Bombardier Inc.	2,3
BRP Inc.	2,3
Colliers International Group Inc.	2,3
Compagnies Loblaw Ltée	2,3
Filo Corp.	2,3
George Weston Ltd.	2,3
GFL Environmental Inc.	2,3
Great-West Lifeco Inc.	2,3
IGM Financial Inc.	2,3
Ivanhoe Mines Inc., catégorie A	2,3
Lundin Mining Corp.	2,3
Nuvei Corp	2,3
Savaria Corp.	2,3
Société Canadian Tire Ltée., catégorie A	2,3
Thomson Reuters Corp.	2,3
Transcontinental Inc., catégorie A	2,3
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,3
	56,1

Total de la valeur liquidative 1 453 267 $

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes	99,7
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,3

Répartition par secteur

	% de la valeur liquidative
Matériaux	22,6
Biens de consommation de base	13,9
Finance	13,6
Consommation discrétionnaire	11,3
Industrie	9,2
Énergie	7,0
Technologies de l'information	6,7
Services de communication	6,6
Services aux collectivités	4,4
Immobilier	2,3
Santé	2,1
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,3

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du FNB. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le FNB. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au www.bninvestissements.ca.

La Banque Nationale du Canada ne s'est pas prononcée sur la légalité ou la convenance du FNB des entreprises familiales, ni sur l'exactitude ou la pertinence des descriptions ou des renseignements à son sujet figurant dans le présent prospectus, y compris les renseignements portant sur l'indice familial. La Banque Nationale du Canada ne donne aucune garantie ni ne fait aucune déclaration quelconque, expresse ou implicite, aux propriétaires du FNB des entreprises familiales ou à un membre quelconque du public concernant l'opportunité d'acheter, de vendre ou de détenir un produit lié à l'indice familial en général ou au FNB des entreprises familiales en particulier ou quant à la capacité du FNB des entreprises familiales de reproduire le rendement de l'indice familial ou d'attendre les objectifs déclarés. La Banque Nationale du Canada n'a aucunement l'obligation de tenir compte des besoins du gestionnaire ou des propriétaires du FNB des entreprises familiales lorsqu'elle établit, compose, calcule ou maintient l'indice familial.

La Banque Nationale du Canada ne garantit pas le caractère adéquat, exact, opportun ou exhaustif de l'indice familial ou de toute donnée qui s'y rapporte ni des résultats obtenus de l'utilisation de l'indice familial et/ou du calcul ou de la composition de l'indice familial à un moment donné ou à une date précise ou autrement. La Banque Nationale du Canada ne sera pas tenue à des dommages-intérêts ni n'engagera sa responsabilité en raison d'une erreur, d'une omission ou d'un retard à cet égard. La Banque Nationale du Canada ne donne aucune garantie expresse ou implicite et exclut expressément toutes les garanties de qualité marchande ou d'adaptation à une fin ou à un usage particulier à l'égard des marques, de l'indice familial ou des données qui y figurent. Sans limiter la portée générale de ce qui précède, en aucun cas la Banque Nationale du Canada ne saurait être responsable de dommages-intérêts indirects, spéciaux, accessoires, punitifs ou consécutifs, y compris la perte de profits, les pertes liées à la négociation ou la perte de temps ou de clientèle, même si elle a été avisée de la possibilité de ces dommages-intérêts.

L'indice familial est la propriété de la Banque Nationale du Canada, qui a retenu les services de S&P Opco, LLC (filiale de S&P Dow Jones Indices) pour le calcul et le maintien de l'indice familial. L'indice familial n'est pas parrainé par S&P Dow Jones Indices ou les membres de son groupe ni par ses tiers concédants de licences, y compris Standard & Poor's Financial Services LLC et Dow Jones Trademark Holdings LLC (collectivement, « S&P Dow Jones Indices »). S&P Dow Jones Indices ne sera en aucun cas tenue responsable d'erreurs ou d'omissions dans le calcul de l'indice familial. « Calculé par S&P Dow Jones Indices » et les marques stylisées connexes sont des marques de service de S&P Dow Jones Indices et sont utilisées sous licence par la Banque Nationale du Canada. S&P[MD] est une marque déposée de Standard & Poor's Financial Services LLC, et Dow Jones[MD] est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC.

Le FNB des entreprises familiales est fondé sur l'indice familial et n'est pas parrainé, avalisé, vendu ou promu d'aucune façon par S&P Dow Jones Indices. S&P Dow Jones Indices ne donne aucune garantie ni ne fait aucune déclaration, expresse ou implicite, aux propriétaires du FNB des entreprises familiales ou à un membre quelconque du public relativement à l'opportunité d'investir dans les titres en général ou dans le FNB des entreprises familiales en particulier ou quant à la capacité de l'indice familial de reproduire le rendement du marché en général. Le seul lien qu'entretient S&P Dow Jones Indices avec la Banque Nationale du Canada à l'égard de l'indice familial consiste en l'utilisation sous licence de certaines marques de commerce, marques de service et/ou dénominations commerciales de S&P Dow Jones Indices et en la prestation de services de calculs à l'égard de l'indice familial. S&P Dow Jones Indices n'est pas responsable de l'établissement des cours et du nombre de parts du FNB des entreprises familiales ou du moment choisi pour l'émission ou la vente des parts du FNB des entreprises familiales, et n'y a pas participé, pas plus qu'elle n'a participé à l'établissement ou au calcul de l'équation selon laquelle les parts du FNB des entreprises familiales peuvent être converties en espèces ou aux autres mécanismes de rachat. S&P Dow Jones Indices n'a aucune obligation ou responsabilité dans le cadre de l'administration, de la commercialisation ou de la négociation des parts du FNB des entreprises familiales. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placement. L'ajout d'un titre dans l'indice familial ne constitue pas une recommandation quant à son achat, à sa vente ou à sa détention ni un conseil en placement de la part de S&P Dow Jones Indices.

S&P DOW JONES INDICES NE GARANTIT PAS LE CARACTÈRE ADÉQUAT, EXACT, OPPORTUN OU EXHAUSTIF DE L'INDICE FAMILIAL OU DES DONNÉES QUI S'Y RAPPORTENT OU DE TOUTE COMMUNICATION, NOTAMMENT VERBALE OU ÉCRITE (Y COMPRIS LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES), CONCERNANT L'INDICE FAMILIAL. S&P DOW JONES INDICES NE PEUT ÊTRE TENUE À AUCUNS DOMMAGES-INTÉRÊTS NI ENGAGER SA RESPONSABILITÉ EN RAISON D'UNE ERREUR, D'UNE OMISSION OU D'UN RETARD À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET ELLE EXCLUT EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UNE FIN OU À UN USAGE PARTICULIER OU CONCERNANT LES RÉSULTATS POUVANT ÊTRE OBTENUS PAR LA BANQUE NATIONALE DU CANADA, LES PROPRIÉTAIRES DU FNB DES ENTREPRISES FAMILIALES OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ PAR SUITE DE L'UTILISATION DE L'INDICE FAMILIAL OU DE DONNÉES QUI S'Y RAPPORTENT. SANS LIMITER LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE, EN AUCUN CAS S&P DOW JONES INDICES NE SAURAIT ÊTRE RESPONSABLE DE DOMMAGES-INTÉRÊTS INDIRECTS, SPÉCIAUX, ACCESSOIRES, PUNITIFS OU CONSÉCUTIFS, Y COMPRIS LA PERTE DE PROFITS, LES PERTES LIÉES À LA NÉGOCIATION OU LA PERTE DE TEMPS OU DE CLIENTÈLE, MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE CES DOMMAGES-INTÉRÊTS, QUE CEUX-CI RÉSULTENT D'UN CONTRAT, D'UN DÉLIT, DE LA RESPONSABILITÉ STRICTE, OU DE TOUTE AUTRE SOURCE.

Architecture ouverte.
Possibilités infinies.

BANQUE NATIONALE
INVESTISSEMENTS